



Rapport annuel 2017 / 2018



Mot de la présidence et de la direction générale

Nous pouvons dire que 2017-2018 a été une bonne année scolaire si nous la comparons à l'année précédente, sur certains points du moins. Vous vous souviendrez que 2016-2017 a été entre autres marquée par la démolition d'une portion de l'école de l'Anse affectée par les moisissures. Au cours de 2017-2018, nous avons eu les autorisations nécessaires pour procéder à la reconstruction de la surface perdue. Des représentants de l'équipe-école se sont joints à un comité et les étapes préalables à la reconstruction vont bon train.

La mise en place des modifications apportées par l'adoption du projet de loi 105 venant modifier la Loi sur l'instruction publique s'est poursuivie. Ainsi, le comité de répartition des ressources a vu le jour. Majoritairement composé de directions d'établissement, ce comité doit s'assurer que les ressources financières mises à la disposition de la Commission scolaire sont plus que jamais utilisées équitablement. Grâce à la bonne volonté de chacun de ses membres, les travaux de ce comité se sont bien déroulés, mais chacun sait que l'apprentissage n'est pas terminé puisqu'il s'agit d'un élément nouveau pour notre organisation.

De son côté, le ministre de l'Éducation, monsieur Sébastien Proulx, a tenu promesse et a injecté de nouvelles sommes dans le réseau de l'éducation. Sous le principe de la subsidiarité, la majorité de ces sommes a été acheminée directement dans les écoles pour l'embauche de personnel additionnel. Le besoin en ressources humaines a été à ce point important que nous avons été confrontés à une pénurie de main-d'œuvre sans précédent. La situation est telle que les sommes disponibles n'ont pu être toutes utilisées, expliquant une bonne partie du résultat financier de l'année.

Nous ne pouvons passer sous silence l'importante démarche de consultation que nous avons faite en lien avec la réalisation du nouveau plan stratégique de la Commission scolaire qui porte maintenant le nom de Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022. Ce document, qui a obtenu l'autorisation du ministre à la fin de l'année, détermine les éléments prioritaires sur lesquels la Commission entend mettre ses efforts au cours des quatre prochaines années.

Enfin, avec la Commission scolaire des Navigateurs, nous avons signé une entente pour que le programme Conduite d'engins de chantier puisse être offert au Centre Micheline-Pelletier de Sainte-Anne-des-Monts dès le printemps 2019. Cette formation, très populaire auprès des garçons, est de nature à nous permettre de progresser dans l'amélioration de nos taux de réussite chez la gent masculine où nous avons un certain rattrapage à faire.

Ces quelques éléments ne constituent qu'une infime partie de ce qui a composé notre année 2017-2018. Pour en savoir davantage, nous vous invitons à lire les pages qui suivent.

Bonne lecture!



Martin Savoie, directeur général

Jean-pierre Pigeon, président

Sommaire

Profil de la Commission scolaire	4
Déclaration de service	6
Le conseil des commissaires	7
Le conseil : sa composition	8
Principales décisions du conseil des commissaires	9
Plan stratégique 2009-2014	12
Autres réalisations importantes de l'année 2017-2018	17
Portrait des ressources financières 2017-2018	18
Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs	19
Protecteur de l'élève et gestion des plaintes	20
Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école	20
Rapport du conseiller à l'éthique et à la déontologie	21
Code d'éthique et de déontologie	21
Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels	21

Profil de la Commission scolaire

Le territoire de la Commission scolaire des Chic-Chocs s'étend depuis Les Capucins (à proximité de Sainte-Anne-des-Monts) jusqu'à Coin-du-Banc (à proximité de Gaspé) en incluant Murdochville.

La Commission scolaire des Chic-Chocs, dont le centre administratif est situé à Gaspé, offre l'enseignement à des élèves répartis dans 13 écoles primaires, 4 écoles primaires-secondaires, 3 écoles secondaires et 2 centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle.

Notre mission

- Organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la loi.
- Promouvoir et valoriser l'éducation sur son territoire.
- Veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves.
- Contribuer au développement social, culturel et économique de la région.

Notre vision

Ensemble, contribuons à l'émergence et à la réalisation des rêves et des aspirations de nos élèves en les accompagnant afin qu'ils persévèrent et s'accomplissent :

« Ensemble, engagés... sur les sentiers du succès! ».





Nos élèves (4 410)

2 891 élèves, dont 82 de Passe-partout,
84 de maternelle 4 ans à temps plein et
1 de maternelle 4 ans à demi temps

1 519 élèves en formation professionnelle
et formation générale des adultes
(437,4 équivalents à temps plein)

Notre personnel (750)

La Commission scolaire emploie environ 750 personnes.
(Employés réguliers, non réguliers, temps complet et temps partiel)

Nos services de garde (10)

10 services de garde fréquentés par 534 élèves réguliers

Notre transport scolaire (1 798)

1 789 élèves ont bénéficié du service de transport scolaire au cours de l'année scolaire 2017-2018, pour un budget total de 5 120 506 \$. Au quotidien, cela représente 76 circuits, qui sont parcourus par 44 autobus, 21 minibus et berlines. Chaque jour, 5 918 km sont parcourus par les véhicules scolaires.

Déclaration de service

Rendre nos services accessibles

Nous nous assurons que tous les élèves de notre territoire aient accès à nos services et que notre offre éducative soit diversifiée, équitable et adaptée aux besoins de nos clientèles.

Soutenir et accompagner nos établissements

Nous prenons toute initiative susceptible de favoriser la réalisation des projets éducatifs ou des orientations et objectifs des plans de réussite de chacun de nos établissements.

Promouvoir l'éducation sur notre territoire

Nous contribuons à informer notre population de l'importance d'un diplôme et de la diversité des voies pouvant y conduire, mais surtout du plaisir d'apprendre, de découvrir et de connaître des succès.

Gérer nos ressources avec équité, efficacité, un souci de qualité et en rendre compte

Nous nous assurons de tirer le meilleur parti des ressources qui nous sont allouées selon un principe d'équité à l'égard de nos clientèles et d'en rendre compte à la population de notre territoire.

Contribuer au développement social, culturel et économique de la région

Nous voulons demeurer un partenaire actif et incontournable en éducation en incitant les acteurs locaux et régionaux à collaborer avec nous dans un partenariat basé sur la confiance.

Conseil des commissaires

Le conseil des commissaires est composé de 12 membres, dont un président élu au suffrage universel, de 8 commissaires élus représentant les 8 circonscriptions de notre territoire, d'un commissaire-parent, secteur primaire, d'un commissaire-parent, secteur secondaire, et d'un commissaire-parent représentant les parents au comité EHDAA. Tous les commissaires siègent au comité exécutif.

Mandat

Le mandat du conseil en est un de gouvernance puisqu'il oriente, priorise, mandate, consulte, adopte et évalue. Les commissaires sont élus par la population au suffrage universel pour diriger les destinées d'une commission scolaire et leur mandat est de quatre ans. Les commissaires-parents, quant à eux, ont un mandat de deux ans.

Comités de travail

- Comité du budget
- Comité de vérification
- Comité de l'Ordre du mérite
- Comité de révision et de décision
- Comité des ressources humaines
- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité consultatif du transport scolaire
- Comité d'appréciation du rendement de la direction générale

En chiffres

Conseil des commissaires :
12 séances

Comité exécutif :
12 séances

Comité plénier :
11 séances

Sa composition



- Monsieur Jean-Pierre Pigeon, présidence



- Monsieur Jean-Marc Lemieux, circonscription 1
Écoles de l'Anse, Saint-Norbert, de l'Escabelle et Centre Micheline-Pelletier



- Monsieur Jacques Létourneau, circonscription 2
École Gabriel-Le Courtois et Centre Champagnat



- Monsieur Sébastien Lévesque, circonscription 3
Écoles Notre-Dame-des-Neiges, des Bois-et-Marées, Saint-Antoine et Saint-Maxime



- Madame Marie-France Minville, circonscription 4
Écoles du P'tit-Bonheur, Notre-Dame, Esdras-Minville et des Prospecteurs



- Monsieur J. Antonio Blouin, circonscription 5
Écoles Saint-Paul, aux Quatre-Vents, Antoine-Roy, Centre de l'Envol et Collège Saint-Martin



- Madame Aline Smith, circonscription 6
Écoles Saint-Joseph-Alban et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur



- Monsieur Jean-Yves Dupuis, circonscription 7
Écoles Saint-Rosaire, de la Découverte, C.-E.-Pouliot et Centre de formation de La Côte-de-Gaspé



- Madame Aline Perry, circonscription 8
École Notre-Dame-de-Liesse



- Madame France Tapp, commissaire-parent
EHDA



- Madame Isabelle Richard, commissaire-parent
Primaire

- Monsieur Louis Vigneau, commissaire-parent
Secondaire

Principales décisions du conseil

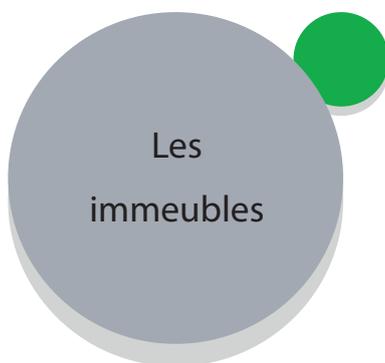


La pédagogie et les élèves

- Adoption des calendriers scolaires 2018-2019;
- Adoption du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022;
- Adoption de l'organisation scolaire 2017-2018 (versions 4 et 6);
- Adoption de l'organisation scolaire 2018-2019 (versions 2, 3 et 4);
- Adoption des règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves dans les écoles pour 2018-2019;
- Adoption du cadre organisationnel des services éducatifs offerts dans les centres de formation professionnelle et dans les centres d'éducation des adultes pour l'année 2018-2019;
- Adoption du cadre d'organisation des services éducatifs dans les écoles et les centres de formation 2018-2019;
- Adoption de la liste des champs et disciplines aux Services éducatifs aux jeunes et les listes des spécialités et sous-spécialités en formation générale des adultes et en formation professionnelle pour 2018-2019;
- Adoption d'une résolution permettant la mise en place de cinq groupes de maternelle 4 ans à temps complet dans les écoles aux Quatre-Vents, des Prospecteurs, du P'tit-Bonheur, Saint-Joseph-Alban et Notre-Dame-des-Neiges pour l'année scolaire 2017-2018;
- Adoption d'une résolution permettant la mise en place de deux groupes de maternelle 4 ans dans les écoles Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Saint-Rosaire et de la Découverte pour l'année scolaire 2018-2019;
- Adoption d'une résolution autorisant la mise en place d'un service de garde à l'école Notre-Dame-de-Liesse à partir de l'année scolaire 2018-2019;
- Adoption d'une résolution appuyant la mise en oeuvre d'un projet pilote visant à offrir une allocation au logement aux élèves s'inscrivant aux programmes Santé, assistance et soins infirmiers et Plomberie et Chauffage en Haute-Gaspésie, et ce, pour l'année scolaire 2018-2019;
- Adoption d'une résolution autorisant l'acquisition de cinq systèmes d'apprentissage du soudage en réalité augmentée auprès de Progressive Educational Systems inc. pour le programme Soudage-montage du Centre de formation de La Côte-de-Gaspé.

L'administratif

- Adoption d'une résolution à l'effet de ne pas enclencher le mécanisme de consultation et l'avis public, en vue de la modification de l'acte d'établissement ou de la cessation de services d'éducation préscolaire dispensés dans une école, pour aucune de nos écoles pour l'année scolaire 2018-2019;
- Adoption de la programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) pour l'année scolaire 2017-2018;
- Adoption du calendrier des jours chômés et payés 2018-2019;
- Adoption des révisions budgétaires;
- Adoption du taux d'intérêt sur les comptes de taxe scolaire à recevoir 2018-2019;
- Adoption des modifications apportées au plan des effectifs du personnel de soutien 2017-2018;
- Adoption des modifications apportées au plan des effectifs du personnel professionnel 2017-2018;
- Adoption du plan des effectifs du personnel de soutien 2018-2019 (versions 1, 2 et 3);
- Adoption du plan des effectifs du personnel professionnel 2018-2019;
- Adoption de la modification apportée au plan d'effectif du personnel d'encadrement 2018-2019;
- Adoption de la structure administrative et du plan des effectifs du personnel d'encadrement 2018-2019;
- Adoption de l'affectation des gestionnaires 2018-2019;
- Adoption des règles de répartition des ressources entre les écoles, les centres et les services 2018-2019, ainsi que les annexes A et B;
- Adoption d'une résolution approuvant l'entente intitulée « Principaux éléments d'une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesses ».



Les immeubles

- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2021;
- Adoption des actes d'établissement 2018-2019;
- Adoption d'une résolution autorisant les démarches nécessaires à l'acquisition d'un terrain pour l'instauration d'un nouveau programme de formation professionnelle en Haute-Gaspésie;
- Adoption des contrats d'entretien d'immeuble, de transport et de déneigement;
- Adoption des projets de rénovation des toitures, des salles d'eau, des toilettes, de la maçonnerie, des portes, des fenêtres, des revêtements de plancher, des vestiaires, etc.

- Adoption de plusieurs motions de félicitations;
- Nomination de représentants au Réseau du sport étudiant, Est-du-Québec 2017-2018;
- Renouvellement de l'adhésion à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour 2018-2019;
- Adoption d'une résolution d'appui au Cégep de Matane dans le cadre du dépôt d'une proposition pour un centre collégial de transfert de technologie-pratiques sociales novatrices en formation à distance (CCT-PSN);
- Adoption d'une résolution d'appui auprès d'Hydro-Québec afin que le programme de gestion de la puissance (GDP) soit reconduit.



Le fonctionnement des commissaires

- Adoption de la rémunération des commissaires pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019;
- Adoption d'un projet de division des circonscriptions électorales.

Plan stratégique 2009-2014

Cette section présente les grandes orientations stratégiques 2009-2014 de la Commission scolaire des Chic-Chocs et les réalisations en lien avec les axes d'intervention qui ont été priorisés en 2017-2018. Ce plan stratégique a été reconduit jusqu'à la mise en place du plan d'engagement vers la réussite le 1^{er} juillet 2018.

Orientation

1

Dans un esprit de complémentarité, avec le soutien de toute la communauté, travailler à hausser le taux de persévérance de nos élèves jeunes et adultes.

Nos axes d'intervention :

- Des conditions favorisant la réussite
- La langue française
- La formation professionnelle
- Le rôle des parents

Réalisations 2017-2018

Dans l'objectif de soutenir les enfants du préscolaire dans leurs apprentissages, la Commission scolaire a implanté 11 maternelles 4 ans à temps plein sur son territoire. Afin d'accompagner les enseignants dans l'actualisation de ce nouveau programme de formation, 4 journées de formation ont été offertes. La collaboration multidisciplinaire a permis d'approfondir chacune des sphères de développement des enfants de 4 ans. De plus, pour permettre le développement des compétences des intervenants concernés à utiliser les techniques qui permettent de mieux préparer les enfants à lire et à écrire, les enseignants du préscolaire ont reçu une formation et un accompagnement concernant la lecture partagée enrichie. Le projet de sensibilisation des parents ayant un enfant à la maternelle 4 ans s'est poursuivi. Tous les parents ont été invités à participer à deux rencontres durant l'année ayant pour thèmes : le développement du langage chez les enfants de 4 ans et la lecture interactive à la maison. Le tout s'est déroulé en collaboration avec les orthophonistes des secteurs scolaire et de la santé, ainsi que d'un conseiller pédagogique.

La littératie étant au cœur des priorités en termes de réussite éducative, une démarche de prévention en lecture et en écriture se poursuit au préscolaire et au premier cycle du primaire. La Commission scolaire a maintenu ses investissements encore une fois cette année afin de déployer une opération de dépistage universel auprès des élèves de maternelle 5 ans et du 1^{er} cycle du primaire. C'est dans un esprit d'approche collaborative que les communautés d'apprentissage professionnelles s'actualisent dans les écoles notamment au préscolaire, au premier cycle du primaire et au premier cycle du secondaire.

La bonification des mesures du Ministère dédiées aux services complémentaires a permis d'accroître la présence de ressources en éducation spécialisée, travail social et orthopédagogie dans les centres de formation. Le soutien et l'accompagnement des élèves adultes dans leur parcours de formation sont primordiaux et directement reliés à l'atteinte de leur réussite tant scolaire, qu'éducative.

La diversification des moyens d'enseignement se poursuit pour certains programmes. Le développement des habiletés pédagogiques pour intégrer les technologies est en progression constante chez nos enseignants. Le maintien des jumelages de classes entre nos deux centres est une option très importante pour conserver nos programmes, malgré les difficultés de recrutement de la clientèle en formation professionnelle. L'adaptation des DEP selon les besoins exprimés par les entreprises en favorisant la mobilité de ces programmes, sera un axe de développement sur lequel nous poserons nos actions.

C'est dans cette optique que le programme Soudage-montage a bénéficié d'un investissement important pour l'acquisition de six soudeuses à réalité augmentée. Ces équipements permettront d'adapter des formations aux besoins des entreprises et de favoriser le développement des compétences en alternance études-travail.

Le nouveau DEP Conduite d'engins de chantier est en cours d'organisation et sera offert au Centre de formation de La Haute-Gaspésie en 2019. Les travaux d'aménagement des terrains ont débuté au printemps 2018.

Un projet autorisé par la Commission des partenaires du marché du travail est en cours depuis février 2018, il s'agit d'une tournée diagnostique sur l'état de situation du secteur de la restauration sur le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. L'analyse et les recommandations qui émergeront de cette tournée seront dévoilées en mai 2019.

Un tournant majeur a été fait pour actualiser l'école d'hôtellerie du Centre de formation de La Côte-de-Gaspé. Cette dernière est devenue l'École de la restauration et du tourisme de la Gaspésie où les spécificités maritimes et boréales de la région seront mises de l'avant, afin de prétendre à être connue et reconnue comme pôle gaspésien.

Notre adhésion aux services d'Éducation internationale semble une alternative importante au manque de clientèle en région. En effet, l'accueil d'élèves étrangers est en augmentation constante. Cela nous permettra de maintenir nos programmes actifs. Des nouveaux besoins ont émergé depuis l'arrivée d'immigrants dans notre communauté. Outre les élèves inscrits dans les programmes de formation professionnelle, les demandes pour obtenir de la formation générale de base et de la francisation est en progression, surtout auprès des nouveaux employés des entreprises de notre secteur.

Orientation

2

En collaboration avec la communauté, travailler au recrutement, à la rétention et à la formation continue de personnel qualifié et compétent.

Nos axes d'intervention :

- Une relève de qualité
- Le développement professionnel du personnel

Réalisations 2017-2018

Pour soutenir le développement des compétences du personnel, la Commission scolaire encourage le réinvestissement des formations au sein des équipes de travail. D'ailleurs, diverses mesures ont été mises en place par les Services éducatifs aux jeunes au cours de l'année :

- Accompagnement ciblé des enseignants par les ressources en littératie au préscolaire et au premier cycle;
- Formation d'un groupe de communauté de pratique, composé des orthopédagogues enseignants;
- Mise en place des communautés d'apprentissage professionnelles dans les établissements;
- Activités de perfectionnement pour les professionnels;
- Formations en lien avec des projets spécifiques (ex ; mieux comprendre l'élève ayant un trouble du spectre de l'autisme).

La Commission scolaire des Chic-Chocs, comme bien d'autres organismes, fait face à une pénurie de main-d'œuvre importante. L'attraction, le recrutement et la rétention demeurent des priorités du Service des ressources humaines. Bien que la bonification des mesures de soutien direct à l'élève, octroyées par le Ministère depuis les deux dernières années, favorise la réussite de nos élèves, elle exerce une pression supplémentaire sur le recrutement. Malgré tout, au niveau de nos effectifs, c'est l'équivalent de 13 postes à temps complet qui ont été ajoutés à notre structure parmi le personnel enseignant et de soutien.

La rentrée 2017-2018 a été marquée par l'ajout de huit classes de maternelle 4 ans pour un total de 11 sur l'ensemble de notre territoire. Cette réalisation a nécessité la collaboration, l'engagement et la créativité de tous les acteurs concernés.

Le Service de ressources humaines est fier d'avoir procédé au recrutement d'une psychologue d'origine française qui était très attendue, afin de répondre aux besoins de nos élèves du secteur de La Haute-Gaspésie.

Au cours de l'année, nous avons multiplié nos démarches de partenariat avec des organismes du milieu, afin de définir de nouvelles stratégies liées à l'attraction de la main-d'œuvre. Entre autres, un partenariat formel s'est établi avec l'équipe de la stratégie Vivre en Gaspésie. Cette dernière présente nos besoins en main-d'œuvre dans le cadre de différents salons d'emploi provinciaux, ce qui nous offre une plus grande visibilité. L'organisme propose également du soutien financier aux candidats lors des entrevues et même en cas de déménagement en région.

Un partenariat avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles, ainsi qu'avec les universités, nous a permis d'accueillir plus de stagiaires tant dans le domaine de l'enseignement que de l'éducation spécialisée. Il s'agit là d'un bassin potentiel de futurs employés.

Plusieurs actions concrètes ont été mises de l'avant par la direction générale et le Service des ressources humaines, afin de faire face au départ à la retraite anticipée des directions d'établissement. L'organisation peut compter sur une relève pour ces postes.

Afin de répondre à la mission de la Commission scolaire, nous devons compter sur une main-d'œuvre qualifiée. L'un des moyens privilégiés demeure le développement des compétences et la formation continue. À cet égard, au cours de l'année scolaire, plusieurs types d'activités sont prévus : le mentorat du personnel enseignant, l'apprentissage à la tâche pour tout le personnel, le perfectionnement, la formation académique universitaire, le soutien à la diplomation, etc. L'ensemble de ces mesures favorise la compétence, la mobilisation et la rétention de notre personnel.

Orientation

3

Comme membre actif de la communauté, participer à son développement social et économique.

Nos axes d'intervention :

- La santé globale de l'élève
- La formation de la main-d'œuvre

Réalisations 2017-2018

Les ententes de partenariat ont connu une forte diminution en 2017-2018. Un resserrement et une restructuration sont à l'origine de cette baisse. L'estimation des ententes qui seront conclues pour les trois prochaines années est croissante, elle devrait augmenter jusqu'à égaliser ou même dépasser les données des dernières années.

Les Services aux entreprises ont connu une année record d'activités de formation. Cela est, en grande partie, attribuable aux réponses positives à de nombreux dépôts de projets qui seront en développement sur deux ans.

Nombre d'élèves de moins de vingt ans en formation professionnelle :

	Hommes	Femmes	Total
2016-2017	133	31	164
2017-2018	116	24	140

Le total général est de 416 élèves, 32 % sont des élèves de moins de vingt ans.

Quelques bons coups

SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES

Le projet « Répétition » en Haute-Gaspésie

Ce programme visait l'augmentation des compétences en littératie d'un groupe de jeunes mamans. Ce projet sera reconduit en 2018-2019.

Soudeuses à réalité augmentée au programme Soudage-montage

Cette acquisition contribuera à l'enrichissement des compétences technopédagogiques des enseignants de ce DEP, ce qui favorisera le développement de formations continues, ainsi que d'un programme en ATE avec les entreprises œuvrant dans le secteur maritime.

Les Services aux entreprises

L'année 2017-2018, c'est 42 formations, 409 participants, 4 355 heures de formation et des revenus d'activités de 438 226 \$, sans les subventions accordées pour des projets en entreprise d'une valeur de 200 415 \$.

SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

C'est à la suite d'un travail de collaboration et de réflexion, effectué avec tous les membres des Services éducatifs aux jeunes, que nous avons défini qui nous sommes et qui nous serons pour les prochaines années : l'équipe des services éducatifs aux jeunes s'engage donc à outiller, soutenir et accompagner les équipes-écoles afin d'assurer le progrès et la réussite de chaque élève. Notre équipe dynamique et proactive préconise un travail collaboratif, actualise ses connaissances et entretient une approche réflexive s'appuyant sur des données probantes.

AUTRES RÉALISATIONS IMPORTANTES

RESSOURCES HUMAINES

Offrir un milieu de travail sain, sécuritaire et qui favorise la santé de notre personnel est une préoccupation de la Commission scolaire des Chic-Chocs. L'objectif est de soutenir nos employés lorsqu'ils vivent un moment difficile au niveau personnel ou encore professionnel. C'est pourquoi, la gestion rigoureuse, mais humaine des invalidités et des accidents de travail, demeure un enjeu prioritaire pour tous. Afin de mieux outiller, en janvier 2018, nous avons signé une entente de partenariat avec un médecin-conseil. Même si le nombre d'invalidités et les coûts qui s'y rattachent sont en forte hausse, tous les efforts sont déployés pour en limiter les conséquences. Deux programmes de soutien au personnel sont offerts par l'organisation, soit le PRÊT et le PAE. Ils visent à prévenir un arrêt de travail, ainsi qu'à accompagner et à identifier des outils pour favoriser le retour au travail.

Le Service des ressources humaines poursuit l'implantation de Mozaïk RH qui devrait s'échelonner sur plusieurs années. Nous progressons actuellement dans le déploiement de l'activité dotation.

Finalement, suite à l'arrivée d'une nouvelle directrice des ressources humaines, le Service a débuté la révision de la structure, des approches et des processus. Plusieurs axes de changement seront mis de l'avant au cours de la prochaine année.

RESSOURCES MATÉRIELLES

La rentrée scolaire a été marquée par l'aménagement de plusieurs classe de maternelle 4 ans, et ce, sur l'ensemble du territoire de la Commission scolaire.

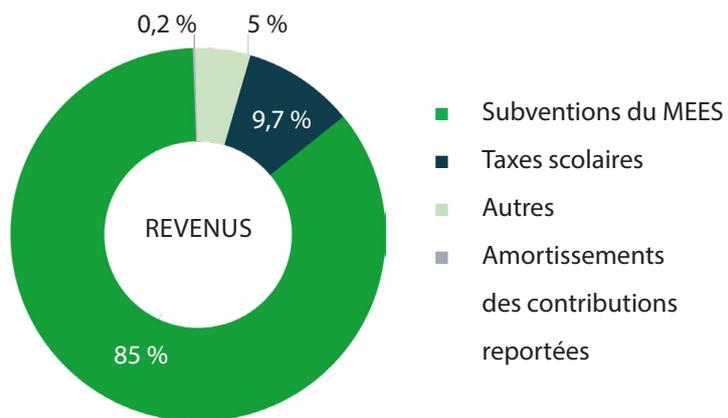
En février, nous avons reçu la confirmation de notre financement pour les projets " Maintien des bâtiments ". Un montant de 5,4 M\$ nous a été octroyé pour réaliser des travaux de renouvellement sur nos bâtiments. Cette enveloppe contient également les capitaux nécessaires à la reconstruction de la section démolie de l'école de l'Anse. La fin de ces travaux est prévue pour la rentrée scolaire 2019-2020.

Au niveau de la gestion énergétique, la Commission scolaire a participé pour une deuxième année à un programme volontaire avec Hydro-Québec. Ce projet visait la réduction des puissances consommées en période de grand froid, ce qui a mené à une compensation financière de plus de 90 000 \$.

Portrait des ressources financières 2017-2018

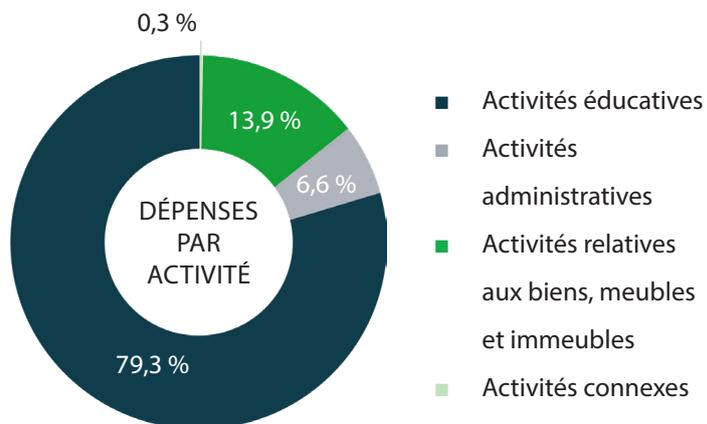
Un budget de 61 901 702 \$

- 79,3 % du budget alloué aux services aux élèves
- 13,9 % du budget alloué aux activités relatives aux immeubles
- 6,6 % du budget alloué aux activités administratives
- 0,3 % du budget alloué à des activités connexes



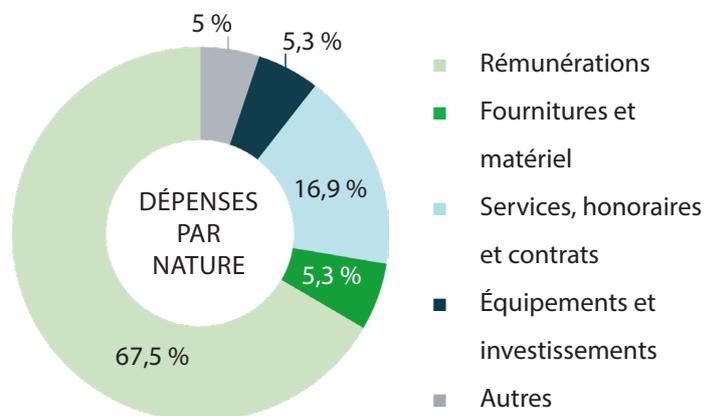
Une masse salariale de 41,1 M\$

Un investissement de 8,1 M\$ dédiés à l'amélioration des immeubles et équipements



Un surplus annuel de 1 M\$

Un surplus cumulé de 8,5 M\$



Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a adopté et sanctionné la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'états (LGCE). La LGCE établit des obligations particulières pour les commissions scolaires, notamment d'inclure dans son rapport annuel le bilan des contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018. De plus, cette loi exige aux organismes de faire état des effectifs par catégories d'emplois, et ce, du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

LGCE	Contrats conclus avec les personnes morales / Sociétés	Contrats conclus avec les personnes physiques	Total des contrats
Nombre de contrats	12	23	35
Valeur des contrats	1 986 722,01 \$	3 320 464,45 \$	5 307 186,46 \$

LGCE	Avril 2017 à mars 2018			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	58 352,70	0,00	58 352,70	35
Personnel professionnel	61 683,40	608,00	62 291,40	54
Personnel enseignant	484 093,23	691,21	484 784,44	648
Personnel de bureau, technicien et assimilé	265 743,39	1 412,86	267 156,25	404
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	31 839,72	594,48	32 434,20	33
Total	901 712,43	3 306,55	905 018,97	1 174

La cible fixée par le Ministère pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 est de 927 919,25 heures rémunérées. Il s'agit d'une majoration de 71 026, 37 heures rémunérées comparativement à la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, afin de tenir compte des investissements consentis par le Ministère dans diverses mesures de soutien aux élèves.

Protecteur de l'élève et gestion des plaintes

Comme Protecteur de l'élève, aucune plainte portée à mon attention ne concernait ou n'impliquait, directement ou indirectement, une personne apparentée. En plus de répondre à plusieurs appels d'information, j'ai traité cinq plaintes et aucune n'a fait l'objet d'une recommandation au conseil des commissaires.

Yvan Landry, protecteur de l'élève

Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école

École	Physique	Verbale	Écrite	Électronique
Antoine-Roy	■			■
de l'Anse				
des Bois-et-Marées	■			
C.-E.-Pouliot	■			
de l'Escabelle				
Esdras-Minville	■			
Gabriel-Le Courtois				
Notre-Dame				
Notre-Dame-de-Liesse				
Notre-Dame-des-Neiges				
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur				
des Prospecteurs				
du P'tit-Bonheur				
Saint-Antoine				
Saint-Joseph-Alban				
Saint-Maxime		■		
Saint-Norbert				
Saint-Paul				
Saint-Rosaire et de la Découverte	■			■
aux Quatre-Vents				

L'intimidation et la violence, c'est quoi?

Par intimidation, on entend :

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par violence, on entend :

Toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Rapport du conseiller à l'éthique et à la déontologie

Aucun dossier n'a été porté à l'attention du conseiller à l'éthique et à la déontologie.

Code d'éthique et de déontologie

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires dispose d'un Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie. Ce document peut être consulté sur le site Internet de la Commission scolaire des Chic-Chocs.

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Au cours de l'année 2016-2017, la Commission scolaire des Chic-Chocs a reçu 21 demandes en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, et elles ont toutes été traitées.